

## Les histoires d'après-demain : Il n'y a pas de faits sur l'avenir mais plutôt des fictions

Au cours de l'été 2014, il avait été proposé à tous ceux qui participent aux travaux du Conseil de se livrer à l'exercice de la fiction pour imaginer l'avenir du territoire à 30-40 ans.

On peut retrouver les textes ici [http://www.nantes-citoyennete.com/Tx\\_Histoires.html](http://www.nantes-citoyennete.com/Tx_Histoires.html)

Pendant l'été 2015, le même exercice a été proposé sur les mêmes bases :

- raconter une histoire d'anticipation avec pour cadre le territoire métropolitain
- privilégier la fiction (personnages, intrigue...) au texte prospectif classique
- laisser libre cours à l'imagination sur des scénarios de toutes natures (optimistes, pessimistes ou... lucides)



### Le patrimoine revisité... un rêve dans une ville du territoire métropolitain

Par Claudine Georges – 25 août 2015

[claudine.georges74@sfr.fr](mailto:claudine.georges74@sfr.fr)

---

#### L'ACTION CONTROVERSÉE

Le fonctionnement de Nantes Métropole a été appliqué suivant les statuts déposés en janvier 2015 et le PLUm a fixé le cadre d'évolution du territoire en 2018 valable jusqu'à l'horizon 2030. Le résultat n'a pas été à la hauteur des attentes : un pouvoir trop centralisé, des décisions arbitraires, imposées à tous, l'uniformisation des actions dans les territoires.

Les réactions furent nombreuses et la déception fut grande. Les promesses de prendre en compte la spécificité de chaque commune n'ont pas été tenues : il était certes difficile, dans ce fonctionnement unilatéral, de gérer une diversification à la fois dans 24 communes en tenant compte de leur situation et de leur identité. L'urbanisation galopante, avec pour principe la reconstruction de la ville sur elle-même, a détruit des environnements paysagers. Des arbres séculaires ont été arrachés, certes remplacés par d'autres, des jeunes plants qui n'ont pas survécu, faute de soin. Les décisions prises globalement ne correspondaient pas toujours aux priorités locales. Même si Nantes Métropole a pu se confronter à d'autres regroupements identiques au niveau national, les communes qui la composent n'ont pas retiré les bienfaits espérés et les habitants ont souvent regretté la transformation de leur cadre de vie.

Aussi certains d'entre eux qui avaient perdu leurs repères ont quitté la ville pour d'autres cieux. De jeunes retraités, en couple ont choisi de résider à la campagne ou au bord de mer afin de retrouver une tranquillité méritée après des années de labeur. Certains attachés à leur coin de terre vivaient repliés sur eux-mêmes. Il a été difficile de reformer une communauté composée d'anciens, de nouvelles familles qui ne cherchaient pas toujours à s'intégrer dans leur quartier et de locataires d'appartements qui profitaient des avantages sociaux accordés. Ils étaient souvent consommateurs des services et de la richesse du milieu associatif et sportif. Pour compenser un désintérêt pour la vie publique, on se réfugiait parfois dans des passe-temps en

vogue : contacts divers par internet, émissions de télévision, activités d'expression libératrice, utilisation du français à tout vent. Ne sont-ils pas à la recherche d'une structure ? La réduction des dotations de l'État a rendu problématique l'attribution de subventions. Le non-renouvellement du Conseil Départemental en 2020 a provoqué un flou pendant quelques temps avant de déterminer une répartition possible de leurs charges entre la Région et la Métropole.

Le mécontentement se fit sentir dans les urnes lors de nouvelles élections et les dirigeants changèrent de camp. Les représentants municipaux en profitèrent pour exiger le changement. Ils réclamèrent plus de pouvoir de décision et d'organisation. La métropolisation était bien reconnue nécessaire, la mutualisation des moyens étant indispensable ainsi que la mise en chantier de projets communs avec la volonté d'assurer la cohésion des réalisations et la contribution de tous à la promotion de la métropole.

## **LE PATRIMOINE REVISITÉ**

Ils voulurent gérer leur territoire au plus près des administrés tout en ayant conscience d'une évolution nécessaire en accord avec les nouvelles technologies. Ils exprimèrent le désir qu'une réflexion commune s'engage, au sein de la métropole, que des échanges soient entretenus avec les différentes villes et que des décisions ne soient prises qu'après la consultation de la population.

En cette année 2035, la parole est laissée à Pierre-Marie Maisonneuve (nom d'emprunt). Cet homme de 45 ans est originaire de cette commune. A la recherche de travail, il a été obligé de la quitter pendant quelques années. Ayant retrouvé une activité commerciale dans la région, il a réintégré, avec son épouse et ses deux enfants, la ville où il a grandi et où il a laissé des liens familiaux et amicaux. Il a le plaisir d'être logé dans une ancienne maison devenue libre, il a bien l'intention de la restaurer, la réaménageant avec le souci de rechercher les économies d'énergie possibles. Que de changements, constate-t-il ! Un petit tour d'horizon et il repère des lieux connus, des maisons préservées, des petits monuments conservés qui font appel à ses souvenirs d'enfance. Il est émerveillé de leur entretien, de l'environnement modernisé qui les met en valeur : « c'est vraiment une bonne idée ! » pense-t-il. La conversation s'engage avec son père qui l'accompagne dans sa découverte du cœur de ville :

- « C'est accueillant, cette rue ressemble à une image d'un des plus beaux villages de France que j'ai vue par internet ! »

- « On a eu de la chance ! » répond son père, « un Conseil en architecture avait proposé un plan d'épannelage que la nouvelle équipe a appliqué : il s'agissait de penser à l'harmonie dans les volumes afin de respecter les bâtiments anciens, de s'inspirer de l'aspect des façades, de mettre en valeur des puits anciens et des croix et calvaires. Sais-tu que ton oncle Constant a même reçu une subvention pour restaurer la façade de sa maison ? »

- « C'est vraiment une réussite ! C'est agréable toute cette verdure et ces fleurs, exactement comme dans un village que j'ai découvert en vacances. »

- « Oui, des murs ont été végétalisés, des arbres ont été plantés au bord des immeubles, des jardinières de fleurs garnissent les trottoirs. La vie est, paraît-il, devenue agréable dans ces collectifs, des jardins intérieurs ont été aménagés avec un petit côté exotique »

- « Ah bon, comment ? »

- « Tu sais, on parle beaucoup du réchauffement climatique, tu te rends bien compte que les étés sont de plus en plus chauds. On nous a expliqué que l'urbanisation obligatoire pour loger tout le monde avec ses grands murs verticaux provoquait une absorption plus grande des rayons du soleil. La végétalisation et l'évaporation de l'eau pouvaient être un remède. Alors, on s'est mis au travail, un groupe d'anciens et de nouveaux habitants s'est constitué. Nous, les anciens, nous savons que le sous-sol de la ville est rempli d'eau, on pouvait l'utiliser plutôt que de l'envoyer dans des canalisations. Nous avons interdit la suppression des puits existant dans les anciens jardins et les plus jeunes ont trouvé des moyens techniques plus récents pour extraire l'eau avec des capteurs. Notre collaboration a favorisé la création de jardins agréables grâce aux puits redessinés, aux eaux de pluie récupérées et aux bassins intégrés. D'après ce qui se dit, nous aurions travaillé pour le « refroidissement de la planète ». L'un d'entre nous avait même trouvé que la présence d'eau associée au réchauffement climatique pouvait permettre l'implantation d'arbres et de plantes méditerranéennes. Un essai a été réalisé avec des lauriers de toutes couleurs, des oiseaux de paradis, des bigaradiers réclamés par un propriétaire qui voulait récolter l'orange amère pour faire de la confiture, produire de la fleur d'oranger et peut-être aussi quelques huiles essentielles. L'idée fut approuvée par quelques résidents et une collaboration s'est créée. Il fut même imaginé la plantation de palmiers-dattiers dont, si le terrain leur convient, les feuilles pourraient ombrager des balcons, d'ici quelque temps.

- « Bravo ! C'est formidable. Est-ce que cette rénovation ne concerne que le centre ville ? »

- « Non, bien sûr, cet après midi nous irons rendre visite à ton cousin qui habite un lotissement. Il était inquiet. Que va-t-on devenir, les cahiers des charges qui nous protégeaient sont abrogés et la révision du zonage permet une urbanisation sans limite, m'a-t-il confié. Il t'expliquera ce qu'ils ont fait. Ils ont pris exemple sur le centre ville et ont demandé l'application d'un plan d'épannelage adapté à chaque quartier. Il te montrera la fontaine à débordement, une fontaine solaire, qu'il a créé dans son jardin.

Le lendemain, un petit tour en bicyclette conduit Pierre-Marie, dans la campagne. Il est étonné par la propreté des exploitations agricoles et des étables : la mécanisation et la robotique ont amélioré leur condition de vie. Il rencontre un de ses anciens camarades de classe :

-« Alors comment vas-tu ? Content de te revoir, depuis tout ce temps. Tu parais t'en être bien sorti. »

- « Oui ça va mieux maintenant, on a eu beaucoup de mal à se faire entendre mais cela a fini par s'arranger, chacun y mettant du sien. On est bien obligé d'aller de l'avant, sinon on meurt. Je peux rembourser mes prêts, c'est l'essentiel. »

- « Quand j'ai quitté la commune, il y avait beaucoup de friches, je n'en vois guère maintenant. »

- « Les terres ont été redistribuées gratuitement grâce à des aides, des agriculteurs ont agrandi leur domaine et des lots ont été remis à des jeunes qui voulaient s'installer. Ils se sont regroupés dans les AMAP. Ils pratiquent de la vente directe dans des marchés qui se sont multipliés : ils se répartissent des petits lieux aménagés dans des quartiers différents où ils vont proposer, un soir par semaine, leurs produits de saison frais ou transformés par eux-mêmes. Ils sont très appréciés. »

- « C'est une très bonne initiative, tout le monde est gagnant : la liberté d'entreprendre récompensée, une qualité de produits, pas de perte de temps pour les consommateurs et moins de déplacement. »

Alors qu'il prenait le chemin du retour, il aperçoit la vieille Ernestine sur le pas de sa porte. Il descend de bicyclette et va lui faire un brin de causette :

- « Bonjour Ernestine, est-ce que tu me reconnais ? »

- « Ben oui, dame, tu es le fils d'Henriette, t'es toujours le même. Tu te souviens quand tu venais poursuivre mes poules, petit garnement. J'en ai toujours quelques unes, tu les vois là-bas dans le pré ? Rentre, je vais te donner 6 œufs, elles pondent bien en ce moment, tu pourras les manger en confiance, mes poules sont bien nourries, elles sont dans le pré toute la journée. Je leur jette aussi quelques grains de maïs récoltés par le voisin. On dit que mes œufs sont... bio ».

Pierre-Marie s'assoit et les coudes appuyés sur la table de cuisine, il déguste un verre de jus de pomme « maison » tout en devisant. Ernestine prend plaisir à évoquer quelques anecdotes vécues avec Henriette auprès du four du commun de village et à rappeler les incidents de brouette survenus à sa mère lorsqu'elle conduisait son grain à moudre jusqu'au moulin.

- « Tu sais mon gars, on travaillait beaucoup mais on savait s'amuser, on chantait, on dansait. L'abbé Chiffolleau composait facilement une chanson lors des fêtes de villages ; Je ne me souviens plus bien des paroles, cela commençait toujours par « Chez nous » et c'était sur l'air de « Auprès de ma blonde ».

Elle était intarissable cette Ernestine et Pierre-Marie dut l'interrompre. Jetant un coup d'œil autour de lui, il l'interroge :

-« Ce n'est pas trop dur pour toi de rester seule au village ? »

- « Ben dame non. Je suis bien entourée. Paul vient tous les matins prendre de mes nouvelles, on boit une p'tite tasse de café ensemble. Les services de la mairie voulaient que je mette une alarme ou que je prenne un bracelet alerte assistance. Je n'ai pas besoin de ça. Et puis, ils viennent de mettre un bus navette trois fois par jour pour aller dans le bourg, il va dans tous les villages. Je le prends pour aller chez le médecin ou le pharmacien. Une fois par semaine, il nous conduit au grand magasin et une fois par mois, on peut s'inscrire pour un déplacement à Nantes. Si j'avais besoin, je peux avoir une aide ménagère. Il y a même au village un local aménagé où on peut se réunir, jouer aux cartes, rencontrer certains jours une assistance sociale ou d'autres personnes. Est-ce que tu sais qu'il y a un projet de maison de retraite sur les bords de l'Erdre dans un château inoccupé ? On parle même de construire dans le parc des petits pavillons, on appelle cela une résidence-service. »

-« Je te laisse, Ernestine. Je te promets de revenir avec ma famille en vélo. »

En chemin, il se dit qu'il ne pensait pas que la cité avait autant évolué en si peu de temps, c'est certainement grâce à la contribution de tous. Je crois avoir des idées. Je vais intégrer un groupe de projet au sein de la commune. J'ai lu dans la presse que Nantes Métropole voulait développer le trafic fluvial en tous points du territoire. Le conseil métropolitain demandait que chaque commune engage des recherches, communique des idées d'implantation et de façon plus générale, étudie les rapports de la population avec l'eau. Un travail a été réalisé il y a plusieurs années pour la Loire, le Conseil de développement avait fait une étude exemplaire. Un grand nombre de villes de la métropole sont traversées par des rivières, Nantes Métropole suggère que les citoyens des communes proposent des idées adaptées à chaque lieu.

### **... AVEC DES IDÉES POUR L'AVENIR**

L'accroissement de la population va engendrer de plus en plus de problèmes de circulation. Depuis plusieurs années, on développe les transports en commun, mais les routes restent encombrées et les périphériques sont saturés. Il faut donc trouver d'autres possibilités de trafic pour désengorger le système routier. Le franchissement de la Loire a donné des idées, il n'est pas question d'enjamber nos rivières par un pont transbordeur ou d'installer un téléphérique ! Des vallées intéressantes existent : la vallée de l'Erdre, de la

Chézine, du Cens, du Gesvres, de la Sèvre sans oublier des accès jusqu'aux villages par tout un réseau de petits affluents.

D'autres intérêts sont à prendre en compte : la pollution et la consommation d'énergie sont sans cesse d'actualité. Le transport fluvial pollue moins que tout autre transport, il consomme moins d'énergie que le train ou les véhicules terrestres, le franchissement des rivières peut parfois raccourcir les distances.

Que peut-on imaginer ? Pierre-Marie ne peut s'empêcher de se remémorer les lectures de sa jeunesse sur l'histoire de son petit coin de terre. A l'origine, l'Erdre n'était qu'un petit ruisseau fangeux coupé de gués. A la période du néolithique, les hommes organisaient leur vie de groupe auprès des rivières où ils puisaient l'eau et les produits de leur pêche, nécessaires à leur survivance. Les Romains, quant à eux, se déplaçaient sur l'Erdre dans des pirogues monoxyles, taillées dans des troncs d'arbres. Des incursions de normands avec leurs bateaux à fond plat auraient été signalées, puis au XIIe siècle le territoire aurait connu le passage des pèlerins de Saint Jacques de Compostelle venant de Bretagne et traversant la rivière sur un bac. Le transport par voie d'eau fut ensuite beaucoup utilisé par les paysans pour transporter leurs productions sur les marchés nantais et pas moins de 6 ports favorisaient l'accès à l'Erdre et à ses affluents. Pierre Marie se souvient d'avoir vu des cartes postales où on distinguait un remorqueur tirant tout un train de péniches. Vers 1836, si les premiers chemins permettaient d'accéder plus facilement aux ports, le réseau de routes créé favorisait le transport terrestre qui venait concurrencer le transport fluvial. Peu à peu, les rivières n'étaient plus que lieu de détente et de plaisir. On s'y promenait en barque, on goûtait aux joies de la voile, on pratiquait la pêche et on se reposait ou on s'amusait sur les berges. Des bateaux à vapeur venant de Nantes y faisaient alors escale. De nombreux ponts furent construits dont deux viaducs, celui de la Jonelière et celui de la Verrière. Le côté loisirs détente a perduré pendant de nombreuses années, les régates se succèdent encore, les cours de voile, le tourisme avec les Bateaux Nantais sur « la plus belle rivière de France, selon François 1er », croisières déjeuners, dîners ou promenade.

Depuis quelques années, le franchissement de l'Erdre a été tenté avec un navibus au niveau de la Jonelière. Malgré plusieurs refontes successives de son fonctionnement, il n'a pas rencontré le succès espéré et le service a été interrompu. Ce passé fluvial prouve-t-il qu'il est possible de reconstruire un système d'activités qui, tout en utilisant les progrès technologiques, assure l'évolution de la mobilité des citoyens dans le respect du charme de ses rivières ?

Notre Pierre-Marie se met à imaginer. On pourrait avoir un service de bateaux qui nous emmènerait directement sur la rive opposée de l'Erdre sans être obligé de remonter vers Nantes ou de descendre vers Sucé. Je pense à un bac, semblable à celui existant sur la Loire, il serait en service continu, il franchirait l'Erdre dans sa partie la plus étroite, vers les Noues/Gascherie. Il pourrait être utilisé par les habitants de notre commune mais aussi par ceux du nord du département qui arrivent en train-tram, avec leur véhicule, bicyclette, moto ou à pied. Ils gagneraient le ponton par la route des Noues qui serait élargie. Ce bac desservirait la zone technologique d'Atlanpole, ainsi que la faculté vétérinaire. Un service de bus 3 fois par jour permettrait aux promeneurs d'accéder au ponton et en face, un service les accueillerait pour se rendre au parc de la Chantrerie ou à Carquefou. Je verrais un nombre croissant de vélos à assistance électrique, ils sont devenus d'usage courant. Certains exemplaires pliants seraient acceptés dans les transports en commun. Des vélomobiles électriques, où les utilisateurs sont protégés par une carrosserie aux formes variées, se mêleraient aux autres véhicules. Le service du train-tram Nantes-Châteaubriant devrait être amélioré, leur fréquence devrait être accrue. Les bus seraient tous en site propre. L'Erdre resterait une rivière agréable à contempler même si le sentier qui cheminait le long de ses berges, arraché au prix de luttes incessantes avec les riverains, est devenu inondable à cause de la montée des eaux due au réchauffement climatique. Seul l'accès au ponton des Noues a été aménagé. La beauté du paysage se découvrira, désormais, depuis la rivière où les bateaux de promenade seront plus nombreux. La portion de l'Erdre entre la Beaujoire et la Gascherie sera réservée aux régates et au cours de voile.

Le trafic sur la rivière va être plus intense, il sera donc réglementé pour éviter les accidents. Les gendarmes et les pompiers seront équipés de drones (plus silencieux que les hélicoptères) munis de radars pour assurer la surveillance ou un secours rapide. Des couloirs de navigation seront déterminés et seuls les bateaux croisières pourront voguer la nuit tombante, dans la journée le bac régulier qui assure la traversée aurait la priorité.

La gestion des eaux de pluie sera enfin assurée. Le risque d'inondations sera plus fréquent, aussi il y aura à plusieurs endroits de la ville des bassins de rétention d'eau. Je vois leur environnement aménagé en zone de détente sécurisé.

Pierre-Marie est interrompu dans sa rêverie. Est-ce vraiment un rêve ou l'empreinte d'une volonté inconsciente, l'expression d'un désir vivement souhaité ?